DLP - 1 - 7 - 81815577

JO

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

70

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Route de la FORET - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
13, Rte de la Forêt - Biard - 86000 POITIERS

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : THIAULT Inscription à la C.A.P.P.P. N° 535 AD

BULLETIN N° 204 (Edition Générale n° 15/81 du 29 JUIN 1981)

VIGNE

MILDIOU

Des sorties de taches relativement importantes se sont produites et le climat des jours derniers a été favorable à une recrudescence de la maladie. En conséquence, nous conseillons de maintenir soigneusement la protection :

- en traitement classique ou avec des produits à base de cymoxamile : renouveler l'application conseillée dans notre bulletin du 10 Juin.
- avec les produits systémiques : renouveler l'application réalisée vers la mi-Juin en respectant bien le délai de 14 jours préconisé par les firmes.

OIDIUM

Les indications de notre bulletin précédent restent valables.

BOTRYTIS

Le programme standard de lutte contre cette maladie comporte quatre traitements :

A : Fin floraison-nouaison (chute des capuchons)
B : Fermeture de la grappe
C : Début véraison
D : Trois semaines à un mois avant la récolte.

La pulvérisation doit viser les grappes et être effectuée de préférence à l'aide de l'une des matières actives suivantes : iprodione (Rovral), procymidone (Sumisclex), vinchlozoline (Ronilan) à 750 g m.a./ha. Le dichlofluanide à 200 g m.a/ha (Euparène) a une efficacité moins régulière, mais est efficace contre le mildiou. Par contre, les autres produits homologués à base de benomyl, carbendazim et thiophanate méthyl sont d'intérêt plus restreint.

Le stade du traitement A sera atteint rapidement dans les situations précoces et il conviendra d'intervenir dans le cas où ce programme est envisagé.

VERS DE LA GRAPPE

La plupart des chenilles de première génération terminent leur développement et il est trop tard pour que le traitement curatif soit pleinement efficace. Dans les parcelles très attaquées où la lutte n'aurait pas été réalisée, la protection anti-botrytis est vivement conseillée.

POMMIERS - POIRIERS

TAVELURES

Maintenir la protection dans les vergers où des taches sont apparues au cours du printemps.

La protection anti-oïdium doit être poursuivie dans tous les vergers.

CARPOCAPSE

Le vol se poursuit avec cependant une légère baisse d'intensité en zones précoces. La période du 17 au 25 Juin a été favorable aux pontes. La protection doit être maintenue en toute zone.

P.1.456

MINEUSE CERCLEE

Le renouvellement de la protection avec le méthomyl (Lannate 20 L) ou le méthidathion (Ultracide 20) doit se faire tous les 15 à 20 jours au moins, en cas de pluies supérieures à 20 mm de hauteur.

ACARIEN ROUGE

Observer l'importance des populations et intervenir si nécessaire avec un acaricide spécifique.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU

Les éclosions des pontes du 2ème vol se terminent et le troisième vol n'a pas encore commencé.

A l'exception des zones très tardives il n'est pas nécessaire de renouveler la protection.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
" Poitou-Charentes " :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 29 JUIN 1981
Précédente Note : N° 203 du 22.6.81